Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260210-DEL10022623-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 10 février 2026

2026/02/10-23

Objet :		
Titres restaurant : modification des bénéficiaires	Nombre de conseillers en exercice	**29**
	Nombre de présents	**23**
	Nombre de votants	**29**

Par suite d'une convocation en date du 3 février 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 10 février 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia - SELLIN Yannick - VOISIN Valérie - TANGUY Michel – LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LE DUC Didier – BRAESCU ANDRIEU Morgane - DERVOUT Dominique – GRANDIL Gwenaëlle - BORDENAVE Bruno - GEORGES Valérie - JOULAIN Anita - ROBIN Yves – MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE FLOC'H Véronique – KRAUS Jean-Paul - BOSSER GODREAU Véronique - JESTIN Caroline - DADEN Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

DENIEL Baptiste à SELLIN Yannick
SUARD Delphine à BRAESCU ANDRIEU Morgane
JOUSSET Nicolas à TANGUY Michel
DAGORN Nicolas à DOUX BETHUIS Sonia
GALBRUN Karine à GEORGES Valérie
PAUCHET Gérard à LESCA Véronique

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

BOSSER GODREAU Véronique

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260210-DEL10022623-DE

Monsieur Le Maire indique que par délibération en date du 4 février 2025, la collectivité a mis en place l'attribution de titres restaurant au bénéfice des agents communaux et en a fixé les modalités d'attribution.

Il convient de modifier cette délibération afin d'élargir la liste des bénéficiaires aux agents contractuels de droit privé, notamment aux apprentis, qui n'étaient pas mentionnés dans la délibération initiale.

La délibération 2025/04/02-07 du 4 février 2025 a fixé les conditions suivantes :

- Adhésion au contrat cadre de fourniture de titres restaurant proposé par le CDG 29 ;
- Attribution des titres restaurant sous format dématérialisé ;
- Valeur faciale du titre restaurant fixée à 5 € ;
- Participation employeur fixée à 50 % de la valeur faciale ;
- Attribution limitée à 10 titres maximum par mois et par agent, soit 120 titres maximum par an, dans les conditions prévues par la délibération initiale.

Ces dispositions demeurent inchangées.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L452-42 ;
Vu la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale et notamment les articles 20 et 71 ;
Vu l'avis du comité social territorial en date du 9 décembre 2024 ;
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 4 février 2025 relative à la mise en place des titres restaurant ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Modifie la délibération du 4 février 2025 comme suit :**
  <u>Bénéficiaires</u> :
  Peuvent bénéficier des titres restaurant, sur demande :
  - Les agents titulaires et stagiaires ;
  - Les agents contractuels de droit public (renforts temporaires, saisonniers et remplacements, sous réserve d'une ancienneté minimale de 6 mois) ;
  - Les agents contractuels de droit privé, les apprentis.
- **Confirme que l'ensemble des autres dispositions de la délibération du 4 février 2025, notamment celles relatives au montant de la valeur faciale, au taux de participation employeur et aux modalités d'attribution, demeurent inchangées.**
- **Autorise la modification des agents bénéficiaires.**
- **Inscrit au budget les crédits correspondants.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 11 février 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TRÉGUNC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Finistère